## Fiche méthodologique pour élaborer une stratégie et un plan d’action d'économie circulaire

Pour élaborer une stratégie et un plan d'action d'économie circulaire sur la base d'un diagnostic territorial, il faut faire ressortir les éléments stratégiques sur lesquels les acteurs et élus locaux ont décidé de porter leurs efforts en priorité. Ces choix peuvent être dictés par exemple par des questions de : vulnérabilité économique des entreprises (accès aux matières premières), transition énergétique et volonté politique d'un territoire à énergie positive, stratégie d'innovation territoriale et de différenciation sur un secteur en particulier, etc.

Pour répondre aux enjeux prioritaires, il conviendra d'identifier un nombre restreint d'objectifs à atteindre, dans une période de temps donnée, et d'y adjoindre des indicateurs que l'on sera en mesure de renseigner. Ces indicateurs permettront de mesurer l'efficacité des systèmes de production et de consommation vis-à-vis des enjeux environnementaux et de consommation des ressources, tout en cherchant à analyser l'efficacité des mesures mises en place. Les objectifs, quant à eux, pourront être de deux ordres : stratégiques (c.-à-d. globaux, faisant par exemple référence à une ressource clé, un enjeu territorial) et opérationnels (c.-à-d. assortis d'un verbe d'action et décrivant déjà des catégories de moyens déployés).

Les enjeux et les objectifs prioritaires ainsi établis en matière d'économie circulaire doivent être déclinés, cohérents et/ou s'appuyer sur les différents documents structurants et opérationnels de la région (PAED, Agenda 21, plan d'aménagement urbain, etc.).[[1]](#footnote-1)

Ex : Soutien aux produits exploités durablement et de substitution issus de ressources locales

Ex : Créer un marché local

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

# ENJEUX CLÉS

# PLAN D'ACTION

***Approvisionnement durable (extraction/***

***exploitation)***

Ex : Sensibilisation des entreprises à l'intérêt économique de l'écoconception

***Écoconception***

Ex : Organiser des réunions de sensibilisation

Ex : Passage à l'acte dans les projets de mutualisations, symbioses et synergies industrielles

1.

2.

3.

…………

***Écologie industrielle et territoriale***

***Économie de la fonctionnalité***

1.

2.

3.

Ex : Organisation de partenariats entre les acteurs de l'industrie, des technologies de l'information et de la communication, et des services

***Consommation responsable (achat, consommation collaborative, utilisation)***

Ex : Création de nouvelles filières de consommation responsable au niveau local

1.

2.

…….

Ex : Sensibilisation des consommateurs au réemploi

***Allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation et*** ***réutilisation)***

1.

2.

……

Ex : Accès aux gisements

1.

2.

...

***Recyclage***

1. *Extrait du « Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France », ADEME/ARF, novembre 2014, p. 33.* [↑](#footnote-ref-1)